

## **L'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR PUBLIC :** *hausse des entrées en 2002*

.....

- Avec 3 100 nouveaux contrats enregistrés en 2002, l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial a progressé de 22 % par rapport à 2001.
- Les collectivités territoriales, qui réalisent deux tiers des embauches, restent les principales utilisatrices des contrats. Toutefois, ce sont les embauches dans les établissements publics hospitaliers qui progressent le plus.
- La majorité de ces contrats préparent à un diplôme de niveau V (CAP, BEP). Les formations les plus suivies sont liées à la forêt et aux espaces verts, au secrétariat et à la bureautique, à la santé et au travail social.

.....

Depuis la fin 1993, l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics, et plus largement les personnes morales de droit public peuvent embaucher en contrat d'apprentissage.

Le nombre d'entrées est toutefois modeste. En 2002, 3 100 nouveaux contrats d'apprentissage dans le secteur public ont été enregistrés, soit 800 de plus qu'en 1994. En 2003, les entrées progressent également : 3 500 contrats ont été signés. En 2002, avec près de deux tiers des entrées, les collectivités territoriales restent les principales utilisatrices (tableau 1). Cette année, ce sont les embauches dans les éta-

blissements publics hospitaliers (11 % des embauches) qui augmentent le plus : +76 % contre +16 % dans les collectivités territoriales.

### Un public plus âgé, plus féminisé et plus diplômé que dans le privé

Les contrats d'apprentissage dans le secteur public s'adressent à un public plus âgé que dans le secteur privé (respectivement, 47 % et 32 % des nouveaux contrats concernent les jeunes de plus de 18 ans). Ils s'adressent également à un public plus féminisé, 40 % des nouveaux apprentis sont des femmes, contre 30 % dans le privé) et plus diplômé (respectivement, 32 % et 20 % avaient un niveau de formation égal ou supérieur au BAC).

Les entrées de jeunes sans qualification reconnue sont en proportion nettement plus élevées dans les communes que dans les services de l'État et dans les établissements hospitaliers (tableau 2).

### Davantage de contrats visent un diplôme de niveau BAC ou supérieur

Comme ceux conclus dans le secteur privé (1), les contrats d'apprentissage du secteur public comportent une formation débouchant sur un diplôme ou un titre de l'enseignement professionnel ou technologique reconnu par l'État.

43 % des nouveaux contrats enregistrés en 2002 préparent à un diplôme de niveau BAC ou supérieur. Ces formations ont progressé de six points. L'afflux des entrées dans les établissements publics hospitaliers explique en partie cette augmentation : 74 % des contrats qui y sont signés, donnent accès à une formation de niveau BAC ou supérieur. Pourtant, ces établissements ne recrutent pas beaucoup d'apprentis préparant un diplôme de niveau

Tableau 1  
Les contrats d'apprentissage dans le secteur public, répartition selon le type d'employeur

En pourcentage

	2000	2001	2002	Variation 2001/2002
Flux de nouveaux contrats . . . . .	2 799	2 558	3 132	22,4% (en points)
<b>Collectivités territoriales</b>				
Commune . . . . .	62,6	63,0	58,2	-4,8
Département . . . . .	4,2	3,3	4,1	0,8
Région . . . . .	1,3	1,1	1,6	0,6
<b>Total . . . . .</b>	<b>68,1</b>	<b>67,4</b>	<b>63,9</b>	<b>-3,4</b>
<b>Services de l'État . . . . .</b>	<b>8,7</b>	<b>9,0</b>	<b>9,7</b>	<b>0,7</b>
<b>Établissements publics</b>				
Établissement public hospitalier . . . . .	8,1	7,8	11,2	3,4
Établissement public de type administratif relevant des collectivités territoriales . . . . .	6,0	7,3	6,9	-0,4
Établissement public local d'enseignement (collèges, lycées, etc.) . . . . .	0,4	0,7	0,6	0,0
Établissement public administratif . . . . .	6,9	5,8	5,9	0,1
<b>Total . . . . .</b>	<b>21,3</b>	<b>21,5</b>	<b>24,6</b>	<b>3,1</b>
Autres (1) . . . . .	2,0	2,2	1,8	-0,4
<b>Total . . . . .</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>

(1) - Autres établissements employant des personnels régis par le droit public (offices publics d'HLM, chambres consulaires, ...)

Source : Dares, France entière.

Tableau 2  
Répartition des contrats d'apprentissage dans le secteur public par type d'employeur, selon le niveau de formation à l'entrée en 2002

En pourcentage

	I à III Bac +2 ou su- périeur	IV Bac pro. BP	V CAP BEP	Vbis et VI sans qualifi- cation	Total
<b>Collectivités territoriales</b>					
Commune . . . . .	4,6	12,8	37,0	45,6	100,0
Département . . . . .	23,2	40,6	18,8	17,4	100,0
Région . . . . .	32,1	41,1	25,0	1,8	100,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>6,5</b>	<b>15,4</b>	<b>35,5</b>	<b>42,6</b>	<b>100,0</b>
<b>Services de l'État . . . . .</b>	<b>8,3</b>	<b>27,9</b>	<b>36,5</b>	<b>27,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Établissements publics</b>					
Établissement public hospitalier . . . . .	11,9	43,1	24,0	21,0	100,0
Établissement public de type administratif relevant des collectivités territoriales . . . . .	12,4	28,3	32,7	26,5	100,0
Établissement public local d'enseignement (collèges, lycées, etc.) . . . . .	27,3	50,0	9,1	13,6	100,0
Établissement public administratif . . . . .	35,7	32,1	21,4	10,7	100,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>18,2</b>	<b>36,6</b>	<b>25,4</b>	<b>19,9</b>	<b>100,0</b>
Autres (1) . . . . .	10,0	55,0	16,7	18,3	100,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>10,7</b>	<b>21,5</b>	<b>32,7</b>	<b>35,1</b>	<b>100,0</b>

(1) - Autres établissements employant des personnels régis par le droit public (offices publics d'HLM, chambres consulaires, ...)

Source : Dares, France entière.

post-baccalauréat. Ils ne réalisent que 14 % des embauches de ce niveau contre 27 % dans les services de l'État et 45 % dans les établissements publics administratifs.

L'apprentissage de niveau CAP ou BEP reste néanmoins majoritaire dans le secteur public, quoique moins nettement que dans le privé (tableau 3).

### Des formations souvent liées à la forêt et aux espaces verts

En 2002, 54 % des contrats d'apprentissage du secteur public forment aux métiers de la produc-

(1) - Voir : Sanchez R. (2004), « L'apprentissage : légère baisse des entrées en 2002 », Premières Informations, Dares, n° 13.1.

tion dans lesquels les hommes constituent l'essentiel des entrées. Les formations les plus suivies sont liées à la forêt, aux espaces verts, à l'agriculture et la pêche (tableau 4).

Les jeunes filles s'orientent plutôt vers les spécialités qui préparent aux métiers du tertiaire (près de 74 % des nouveaux apprentis de ces spécialités sont des femmes). Elles sont surtout formées aux métiers du secrétariat et de la bureautique, de la santé et du travail social.

Ruby SANCHEZ (Dares).

**PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES** sont édités par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.  
Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.23.43  
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)  
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.  
Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr).  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.  
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Tableau 3

Les bénéficiaires de contrats d'apprentissage dans le secteur public

En pourcentage

	2000	2001	2002	Variation 2002/2001 (en points)	2000 Rappel secteur privé
Flux de nouveaux contrats .....	2 799	2 558	3 132		236 826
<b>Sexe</b>					
Hommes .....	62,8	59,5	59,6	0,1	69,2
Femmes .....	37,2	40,4	40,4	0,0	30,8
<b>Âge</b>					
15 ans .....	3,8	5,3	4,6	-0,7	10,9
16 ans .....	15,3	18,1	17,7	-0,3	24,9
17 ans .....	15,5	14,6	14,0	-0,5	16,3
18 ans .....	19,5	17,4	16,5	-0,9	15,4
19 ans .....	13,7	12,4	11,9	-0,5	10,7
20 ans .....	10,5	10,7	10,0	-0,7	8,0
21 ans .....	6,5	8,2	8,3	0,1	5,7
22 ans et plus .....	15,3	13,4	17,0	3,7	8,2
<b>Niveau de formation à l'entrée</b>					
I à III (BAC + 2 et plus) .....	7,6	7,6	10,7	3,2	7,2
IV (BAC) .....	18,3	17,8	21,5	3,7	12,7
V (CAP) .....	37,6	33,9	32,7	-1,2	33,0
Vbis et VI .....	36,6	40,8	35,1	-5,7	47,0
<b>Niveau de formation préparée</b>					
I à III (BAC +2 et plus) .....	12,1	13,2	16,7	3,5	11,7
IV (BAC Pro., BP) .....	25,3	23,9	26,6	2,6	18,9
V (CAP, BEP) .....	62,0	62,4	56,3	-6,1	66,7
Mentions complémentaires (1) .....	0,6	0,5	0,5	0,0	2,7
<b>Situation avant le contrat</b>					
Scolarité .....	60,1	60,0	60,1	0,1	62,7
En apprentissage .....	19,2	19,7	20,5	0,9	28,0
Demandeur d'emploi inscrit .....	4,2	4,1	3,9	-0,2	1,9
Autres .....	16,5	16,2	15,5	-0,7	7,3
<b>Durée du contrat</b>					
1 an et inférieur .....	19,6	21,1	22,4	1,3	19,1
13 à 23 mois .....	16,5	14,0	12,9	-1,2	18,9
2 ans .....	61,6	62,1	61,9	-0,2	52,5
25 mois et plus .....	2,3	2,7	2,9	0,2	9,5

(1) - Essentiellement des certifications de niveau IV ou V.

Source : Dares, France entière.

Tableau 4

Les contrats d'apprentissage dans le secteur public par spécialité de formation, selon le type d'employeur en 2002

En pourcentage

	Service de l'État	Collectivité territoriale	Établissement public (1)	Autre (2)	Total	Rappel secteur privé
<b>Domaine de la production</b> .....	<b>56,3</b>	<b>62,3</b>	<b>32,2</b>	<b>53,4</b>	<b>54,3</b>	<b>60,8</b>
<i>Dont</i>						
Forêt, espaces verts, agriculture, pêche .....	7,2	39,8	12,5	15,5	29,6	4,1
Agroalimentaire, alimentation, cuisine .....	8,1	3,5	6,2	12,1	4,7	15,0
Autres spécialités du domainedes transformations ..	2,2	0,8	0,8	0,0	0,9	3,3
Bâtiment et autres spécialités du génie civil, la construction et le bois .....	3,8	9,7	4,0	3,4	7,6	16,2
<b>Domaine des services</b> .....	<b>40,6</b>	<b>37,2</b>	<b>66,3</b>	<b>44,8</b>	<b>44,6</b>	<b>38,8</b>
<i>Dont</i>						
Comptabilité, gestion .....	4,1	1,0	2,7	0,0	1,7	2,1
Secrétariat, bureautique .....	11,3	6,3	7,5	6,9	7,1	0,7
Santé, travail social .....	1,6	10,2	28,6	0,0	13,6	3,7
Animation culturelle, sportive et de loisirs, Accueil, hôtellerie et tourisme et autres spécialités du domaine des services aux personnes .....	6,9	11,9	7,9	15,5	10,5	14,2
Aménagement du territoire, développement, urbanisme et autres spécialités du domaine des services à la collectivité .....	4,1	1,9	6,0	5,2	3,2	0,4
<b>Autres domaines</b> .....	<b>3,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>
<b>Total</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(1) - Établissements publics : hospitalier, local d'enseignement, administratif relevant ou non d'une collectivité territoriale.

(2) - Autres établissements employant des personnels régis par le droit public (offices publics d'HLM, chambres consulaires...)

Source : Dares, France entière.

# T RAVAIL ET EMPLOI

N° 99  
Juillet  
2004

## International

- Le « profiling » des demandeurs d'emploi aux Pays-Bas
- L'emploi dans la restauration et l'hôtellerie en Nouvelle-Zélande
- Flexibilité négociée et relation d'emploi dans le secteur bancaire européen
- Les relations industrielles en Europe centrale et orientale

## Études

- Le sous-emploi : pourquoi ?
- L'identité professionnelle des cadres en question
- L'impact des outils de gestion sur le travail en « front-office »
- Définir les compétences : un enjeu pour l'emploi sportif



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques

15,70 €

Abonnements  
pour 4 numéros/an :  
**France : 52,50 €**  
Europe : 56,70 €  
Dom-Tom et RP  
(HT, avion éco.) : 58,80 €  
Autres pays  
(HT, avion éco.) : 59,80 €  
Supplément avion rapide : 8,90 €

Abonnements :

### La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers  
Téléphone : 01.40.15.70.00  
Télécopie : 01.40.15.68.00  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Vente au numéro :

**La librairie de  
la Documentation française**  
29, quai Voltaire  
75344 Paris Cedex 07  
Téléphone : 01.40.15.70.00



**bon de  
commande**  
à envoyer à

**La documentation  
Française**

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex  
FRANCE  
Téléphone 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques



<http://www.travail.gouv.fr>

**TRAVAIL  
ET EMPLOI**  
N° 99 - Juillet 2004

Participation aux frais de facturation et de port,  
sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
15,70 €		
		<b>495 €</b>

**montant total à payer**  
1 euro = 6,55957 F

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

Je règle

Par **chèque bancaire** ou postal  
à l'ordre de M. l'Agent comptable  
de la Documentation française

Par **carte bancaire**  
(date d'expiration     )

N°

Date

Signature